



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



Stéphanie Daumin
Présidente de la RIVED
Maire de Chevilly-Larue
1^{re} vice-présidente de l'Établissement
Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

L'année 2019 a permis d'effectuer le bilan des trois années de labellisation de la RIVED en tant que territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage. L'occasion de revenir sur les multiples actions initiées par la RIVED depuis de nombreuses années, en vue d'agir concrètement pour limiter la production de déchets : lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles, développement du compostage de proximité, individuel ou partagé, promotion du réemploi... Les démarches impulsées rencontrent un accueil de plus en plus favorable auprès des habitants et ont vocation à perdurer afin de s'installer durablement dans les pratiques quotidiennes.

En parallèle, la RIVED a poursuivi le pilotage de ses installations de traitement des déchets dans une optique de performances toujours accrues : en 2019, l'usine de valorisation énergétique a ainsi atteint une performance énergétique de 68,2 %, un taux en hausse constante depuis 2015 (où cette performance était inférieure à 50 %).

Œuvrer pour la prévention des déchets au quotidien, gérer de façon efficiente les installations de traitement, préparer les évolutions réglementaires de demain (tri à la source des biodéchets, extension des consignes de tri, ...) : en 2019 comme les années précédentes, la RIVED, service public de traitement et valorisation des déchets, a su exercer ses missions avec rigueur et volontarisme et ce rapport d'activité en est le témoignage.

Missions

10
COMMUNES
MEMBRES DE
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL GRAND-ORLY
SEINE BIÈVRE

228 769
HABITANTS
AU 1^{ER} JANVIER 2019
(POPULATION MUNICIPALE
INSEE)

Créée par l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre en juin 2016, la RIVED est la Régie personnalisée pour la Valorisation et l'Exploitation des Déchets de la région de Rungis, en charge des actions de **prévention, traitement et valorisation** des déchets ménagers et assimilés des communes d'Ablon-sur-Seine, Arcueil, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Orly, Rungis, Thiais, Villeneuve-le-Roi. La RIVED poursuit ainsi les missions de l'ancien syndicat intercommunal SIEVD, créé dès 1980, et réceptionne les flux de déchets collectés par l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre en vue de leur traitement et valorisation.

En lien avec les dix villes concernées et avec l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, la RIVED assure trois missions principales :

Réduire la production de déchets, via un Programme Local de Prévention des Déchets, décliné par la mise en œuvre d'actions de proximité.

Sensibiliser la population au tri et à la prévention, en lien avec les collectivités adhérentes et l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

Traiter et valoriser les déchets collectés auprès des habitants sur les dix communes du territoire ainsi qu'une partie des déchets produits par le MIN – Marché d'Intérêt National de Rungis.

Pour assurer ses missions dans le respect de ses valeurs de proximité, d'optimisation et d'efficacité, elle dispose d'une **usine de valorisation énergétique**, d'un **centre de tri des emballages ménagers**, d'un **réseau de trois déchèteries** et d'une **Ressourcerie** (ouverte début 2020).

Pour suivre toutes nos actualités : www.rived.fr

21 mai

La RIVED, Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage : bilan de trois années d'actions. Lauréate en 2015 d'un appel à projets de l'ADEME et ce faisant labellisée territoire « Zéro Déchet Zéro Gaspillage », la RIVED a mené pendant trois ans de nombreuses actions pour l'amélioration de la prévention et du tri des déchets. Une matinée de présentations et d'échanges avec les 10 villes et l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre a permis de faire le bilan des réalisations et de déterminer les actions à poursuivre.



juin à décembre

Ressourcerie éphémère «L'avant première» à Orly. Dans la perspective de l'ouverture de la Ressourcerie de la RIVED début 2020, une ressourcerie éphémère a vu le jour au 2^e semestre de l'année 2019 : collecte, réemploi par la vente à prix modique, ateliers de réparation ou de confection ont rythmé cette ressourcerie éphémère, permettant la valorisation (réemploi et recyclage) de près de 2 tonnes d'objets en tout genre !



A partir d'octobre

Travaux de modernisation et de mise en conformité dans les déchèteries : création de points de collecte d'objets pour la Ressourcerie, de cheminements pour les piétons et de lave-mains pour les usagers, entretien et aménagement des sites, mise aux normes de la sécurité incendie et anti-intrusion, ... Les travaux permettront d'améliorer le confort des usagers et des agents de déchèteries, et d'assurer une meilleure valorisation des objets collectés.



novembre / décembre...

Signalétique renouvelée pour les bacs de collecte et locaux propreté. Afin de faciliter le geste de tri des habitants, la RIVED a initié en 2018 le renouvellement de la signalétique apposée sur les bacs de collecte des déchets et dans les locaux propreté. En 2019, ce sont les villes d'Ablon-sur-Seine, Arcueil, Orly, Thiais et Villeneuve-le-Roi qui ont bénéficié de cette campagne de renouvellement des consignes de tri.



Et tout au long de l'année

Collectes solidaires des Déchets d'Equipements Electroniques et Electroniques. En 2019, 23 collectes solidaires ont été organisées par l'éco-organisme Ecosystem en partenariat avec les villes de la RIVED et l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, contribuant ainsi à une économie circulaire. Près de 1 400 personnes ont participé à l'une des collectes réalisées à Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Orly et Thiais, permettant la récupération de plus de 18 tonnes de matériels électriques et électroniques destinés au réemploi pour les appareils en bon état ou au recyclage pour ceux hors d'usage.

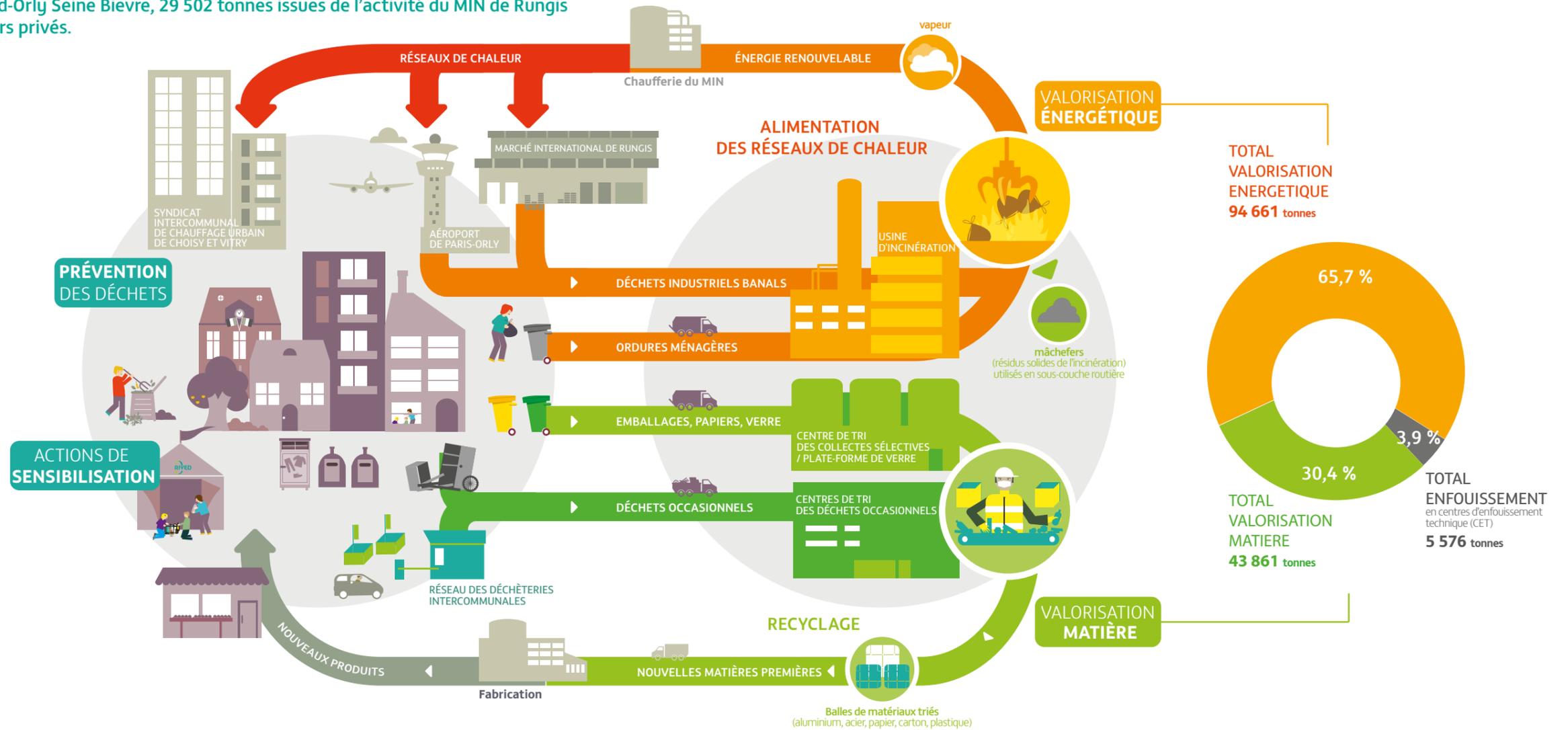


En chiffres

En 2019, la RIVED a traité 144 687 tonnes de déchets, dont 96 077 tonnes provenant de 10 villes de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, 29 502 tonnes issues de l'activité du MIN de Rungis et 19 107 des partenaires et apporteurs privés.

637
NOUVEAUX FOYERS ÉQUIPÉS
POUR LE COMPOSTAGE

2 720
PERSONNES SENSIBILISÉES AU
TRI ET À LA RÉDUCTION DES
DÉCHETS (FÊTES DE VILLE,
VISITE DE SITE, FORMATIONS...)



Icon	Unit	Value	Comparison (2018)
	KG/HABITANT	67,5	DE DÉCHETS APPORTÉS EN DÉCHETERIE (57,4 KG/HAB EN 2018)
	KG/HABITANT *	22,6	DE DÉCHETS ENCOMBRANTS (22,8 KG/HAB EN 2018)
	KG/HABITANT	33,3	D'EMBALLAGES ET PAPIERS (32,9 KG/HAB EN 2018)
	KG/HABITANT	13,4	DE VERRE (13,8 KG/HAB EN 2018)
	KG/HABITANT	282,2	D'ORDURES MÉNAGÈRES (289,8 KG/HAB EN 2018)
	€/HABITANT	7,30	CONTRIBUTION VERSEE PAR LES VILLES (6,10 €/HAB EN 2018)
	€/TONNE *	81,31	REDEVANCE VERSEE PAR LES VILLES (81,31 €/HAB EN 2018)
	€/TONNE	128,09	REDEVANCE VERSEE PAR LES VILLES (129,08 €/HAB EN 2018)
	€/TONNE	59,69	REDEVANCE VERSEE PAR LES VILLES (59,70 €/HAB EN 2018)

* Seuls les encombrants collectés en porte à porte sont pris en compte dans les chiffres indiqués. Les dépôts sauvages ne sont pas comptabilisés ici.

Prévention et sensibilisation

Dans le double objectif de modifier les habitudes de production de déchets et de réduire les quantités de déchets, les actions de prévention et sensibilisation menées par la RIVED sont structurées autour de la gestion des biodéchets, la promotion du réemploi et les animations autour du geste de tri. L'efficacité des actions développées nécessitant une implication de tous les acteurs, la RIVED travaille en étroite concertation avec les villes et différents partenaires.

23
NOUVELLES AIRES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
ACCOMPAGNÉES
PAR LA RIVED

Le compostage : un engouement qui se confirme

Depuis 2011 et la mise en place de son programme de prévention des déchets ménagers et assimilés, la RIVED accompagne les villes et habitants du territoire dans la gestion de leurs biodéchets. L'année 2019 a confirmé que les citoyens étaient toujours plus nombreux à souhaiter être acteurs dans la réduction des déchets par le biais du compostage. Qu'il s'agisse des demandes de composteur et de lombricomposteur ou des projets de compostage partagé, ces solutions de gestion des biodéchets soutenues par la RIVED sont en pleine expansion.

En 2019, ce sont 23 nouveaux projets d'aires de compostage partagé qui ont été accompagnés, portant ainsi à **72 le nombre total de sites de compostage partagé en activité sur le territoire de la RIVED** (le tiers de ces sites étant implantés en établissements scolaires). En parallèle, 400 composteurs individuels et 50 lombricomposteurs ont été distribués durant l'année aux habitants qui en ont fait la demande auprès de leur Mairie.

Afin d'encourager la pratique du compostage par les habitants du territoire et de favoriser le partage d'expériences, une cartographie des aires de compostage partagé a par ailleurs été élaborée et mise en ligne sur le site internet de la

RIVED. La RIVED œuvre par ailleurs à l'élaboration d'outils du type « feuille de route du compostage partagé » afin de faciliter les projets et d'assurer la pérennité des sites.



Cartographie des aires de compostage partagé

Ainsi, entre 2011 et 2019, ce sont près de 3 200 foyers qui ont été équipés pour la pratique du compostage.

Lutte contre le gaspillage alimentaire à l'école : un kit clé en main pour s'engager

A la maison comme à l'école, composter les restes de repas demande avant tout de réfléchir à la question du gaspillage. Depuis 2017, la RIVED propose une aide méthodologique aux communes qui souhaitent s'engager dans la réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires. En parallèle, en 2019, la RIVED a initié l'élaboration d'un « kit clé en main »

afin de faciliter l'engagement des communes dans la démarche. Opérationnel en 2020, ce kit sera un guide méthodologique constitué de fiches pratiques et de tableaux simplifiés afin que l'ensemble des parties prenantes d'un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire ait accès à des outils faciles à prendre en main et peu chronophages d'utilisation.

Soutien aux initiatives locales

Ne rimant pas seulement avec la question des biodéchets, la prévention des déchets nécessite également d'autres actions en vue de réduire le poids des poubelles et là aussi, les acteurs du territoire sont essentiels pour cette cause. Pour cela, le dispositif d'appels à projets mis en place par

la RIVED est un levier pour la réalisation d'actions portées par les partenaires (associations, communes et établissements scolaires...). **En 2019, trois projets ont ainsi été co-financés, pour un total de près de 5 000 € de subventions versées.**

Un pas de plus vers le réemploi

Accueillie très chaleureusement par les habitants, la **ressourcerie éphémère**, organisée pendant six mois en partenariat avec l'association *approche*, la Ville d'Orly et le bailleur social Valophis, a permis un **taux de valorisation de 93 %** des objets apportés (plus de 50 % de réemploi et 43 % de recyclage).

Ce résultat encourageant s'est inscrit dans la perspective de l'ouverture de la Ressourcerie de la RIVED à Orly.

400
COMPOSTEURS INDIVIDUELS
DISTRIBUÉS EN
PARTENARIAT AVEC LES
VILLES

50
LOMBRICOMPOSTEURS
DISTRIBUÉS PAR LA RIVED

93 %
TAUX DE VALORISATION
DES OBJETS ACCUEILLIS
A LA RESSOURCERIE
ÉPHÉMÈRE

Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets

Afin de sensibiliser les habitants à l'importance de la réduction et du tri des déchets, la RIVED mène des actions de sensibilisation depuis de nombreuses années. La RIVED réalise ainsi des **animations lors des fêtes et événements organisés par les villes** (semaine du compostage, nettoyages de quartier, Récup' Party, fête du Développement Durable, ...): en 2019, la RIVED a participé à un total de **22 journées**, qui ont permis d'aborder les différentes thématiques liées à la prévention, au tri et à la valorisation des déchets.

A cette offre d'animation, s'ajoutent les **visites pédagogiques du centre de tri des emballages ménagers de la RIVED** : 47 groupes ont ainsi pu bénéficier en 2019 d'une visite organisée gratuitement, ce qui a permis l'accueil de plus de 1 000 enfants et 160 adultes.

Afin d'augmenter la quantité et la qualité des emballages ménagers entrants au centre de tri, la RIVED avait initié en 2017 un **Plan d'Amélioration de la Collecte Sélective** dans le cadre du Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet. Une des actions du plan consistait à établir des diagnostics de l'état des bacs de collecte et de l'affichage dans les locaux propreté sur chacune des communes et à **renouveler la signalétique afin de relancer le geste de tri des habitants**. Fin 2019, six agents d'une société prestataire sont intervenus pendant 23 semaines dans les villes d'Ablon-sur-Seine, Arcueil, Orly, Thiais et Villeneuve-le-Roi afin de poursuivre cette mission. Ainsi, 17 134 autocollants ont été apposés sur les bacs de collecte des emballages (« bacs jaunes ») et de verre, et 1 707 affiches dans les locaux propreté.

A l'appui du renouvellement de la signalétique, et comme en 2018, une **campagne de sensibilisation** des habitants a été menée. Plusieurs interventions se sont déroulées **en pieds d'immeubles** : un moment convivial, où tout un chacun, enfant et adulte, peut venir librement participer, jouer, échanger sur le sujet, poser des questions, apporter ses réflexions... Les enfants et adolescents disposent d'outils pédagogiques et ludiques, parfois inspirés de jeux célèbres (*Puissance 4*, *Qui est-ce ?*, « Durée de vie des déchets », *Memory* « déchets ») à visée éducative sur la thématique du tri des déchets.

En complément de cette campagne de sensibilisation, des ateliers ont été mis en place **dans les centres de loisirs** afin de sensibiliser les enfants et adolescents au tri des déchets. Ces animations récréatives couplent à la fois des ateliers comprenant des expériences sur les matériaux, afin d'expliquer la valorisation des déchets et leur devenir, et des sessions sportives détournant des jeux d'extérieur classiques (jeu du béré, jeu du relais) afin de proposer des Olympiades du tri. Au terme de ces activités, les enfants décrochent leur **diplôme d'Expert du Tri**.

Sur la période automnale 2019, environ 200 personnes ont pu bénéficier d'animations en pieds d'immeubles et en centres de loisirs à Arcueil, organisées conjointement avec les services de la ville et de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

28
JOURNÉES D'ANIMATION
RÉALISÉES LORS DES FÊTES
DE VILLES OU EN PIEDS
D'IMMEUBLES

1 166
VISITEURS
ACCUEILLIS AU
CENTRE DE TRI POUR
UNE DÉCOUVERTE
PÉDAGOGIQUE DE LA
VALORISATION DES
DÉCHETS



Gestion et valorisation

Que ce soit au sein de ses équipements ou en ayant recours aux installations de prestataires, la RIVED assure le traitement des déchets ménagers et assimilés du territoire des dix villes dans une optique de performances toujours accrues.

7 612
TONNES

D'EMBALLAGES/PAPIERS
PROVENANT DES
COLLECTES DES 10 VILLES
DU TERRITOIRE DE LA RIVED

Le Centre de Tri : assurer la valorisation matière des collectes sélectives

En 2019, le centre de tri de la RIVED a réceptionné 7 612 tonnes (+ 2,5 % par rapport à 2018) d'emballages et papiers, provenant des collectes sélectives des dix villes de son territoire. Dans le cadre du partenariat de la RIVED avec le SYCTOM, le centre de tri a également accueilli des tonnages additionnels en provenance de l'agglomération parisienne, jusqu'en octobre 2019 (1 651 tonnes).

L'année 2019 a été marquée par le début d'une crise sur la filière des fibreux (papiers, cartons). La fermeture des marchés asiatiques au recyclage des cartons venant d'Europe a provoqué un surplus de production de cartons à recycler, entraînant une baisse des prix de rachat. Les repreneurs ne trouvant pas de débouchés pour ces matières n'ont pas pu assuré les évacuations de matériaux triés et la RIVED a dû assurer leur stockage au sein de son centre de tri. Ceci explique un taux de valorisation matière (68,6 %) inférieur en 2019 à celui de 2018 (74 %). Les prix de rachat du papier trié ont également connu une baisse, en raison de la diminution structurelle de la consommation de papier, et donc de la production de papiers recyclés. La fin d'année a par ailleurs été marquée par l'annonce de la mise en vente courant 2020 de l'usine papetière française vers laquelle sont acheminés les papiers issus du centre de tri de la RIVED.

En 2019, la RIVED a malheureusement constaté la hausse du taux de refus de tri, à savoir les déchets qui ne devraient pas être jetés dans le bac de collecte sélective : il s'est élevé à 25,7 % (+ 3 % par rapport à 2018).

Ces refus se composent pour moitié d'ordures ménagères (qui relèvent du bac tout-venant voué à l'incinération), pour un quart de fines (éléments inférieurs à 6 cm qui ne peuvent être triés manuellement) et pour le dernier quart de déchets qui pourraient être valorisés dans une autre filière : verre, textiles, déchets d'équipements électriques et électroniques ou qui seront valorisables à terme (2022) : pots-barquettes et films plastiques.

Les actions de prévention et de sensibilisation menées par la RIVED visent ainsi à réduire les refus de tri pour plusieurs raisons :

- Les ordures ménagères présentes dans le bac jaune salissent les emballages et rendent pénible le travail des agents de tri (odeurs) ;

- Quant au verre, textiles et DEEE, ils disposent de collectes spécifiques qui permettent leur réemploi, recyclage et dépollution.

A noter que tous les déchets refusés, une fois retirés de la ligne de tri, sont envoyés à l'usine d'incinération de la RIVED pour valorisation énergétique.

Le verre : stabilité des tonnages

En 2019, 3 071 tonnes de verre (bouteilles, pots et bocaux) ont été collectées sur le territoire de la RIVED en porte à porte et en apport volontaire avant d'être déchargées à Villeneuve-le-Roi dans un site de

transfert appartenant à un prestataire. Le verre est ensuite acheminé vers une verrerie située à Crouy dans l'Aisne pour y être recyclé.

Le réseau des déchèteries : forte hausse des déchets réceptionnés

Un réseau de trois déchèteries (Fresnes – Chevilly-Larue, Villeneuve-le-Roi et Choisy-le-Roi) accueille les particuliers des dix villes du territoire.

En 2019, la RIVED a constaté une **augmentation de 19 % des tonnages réceptionnés dans ses trois déchèteries** (soit un total de 15 435 tonnes de déchets), pour une **hausse de fréquentation de 3 %** (50 990 passages contre 49 386 en 2018).

Quasiment tous les flux de matériaux ont connu une augmentation : pneumatiques (+ 39 %), tout-venant non-incinérable (+ 38 %), mobilier (+ 28 %), ferraille (+ 27%), textiles (+ 20 %), cartons (+ 11 %), DEEE -déchets d'équipements électriques et

électroniques- (+ 10 %), bois (+ 10 %), papiers (+ 9 %), déchets verts (+ 7 %) et gravats (+ 1 %).

Afin de sécuriser son gisement de DEEE, la RIVED a par ailleurs participé à un appel à projet de l'éco-organisme OCAD3E, ce qui lui a permis de bénéficier de la mise à disposition pendant un an d'un container maritime sécurisé (avec option d'achat à tarif préférentiel au terme de l'expérimentation).

Les travaux de mise en conformité et d'amélioration de l'accueil des usagers et des conditions de travail des agents, démarrés à l'automne 2019, figurent par ailleurs parmi les faits marquants de l'année.

Les déchets occasionnels : une valorisation matière à la hausse

Les déchets occasionnels regroupent :

- Les encombrants collectés en porte à porte, dont le tonnage a augmenté de 10 % en 2019 (5 163 tonnes contre 4 700 en 2018).

- Les dépôts sauvages ramassés par les services techniques des villes, eux aussi en hausse de 8 % (260 tonnes contre 241 en 2018).

Depuis avril 2019, les déchets occasionnels sont réceptionnés dans un nouveau centre de tri inauguré à Bonneuil-sur-Marne par un prestataire de la RIVED. Plus grand et plus moderne, ce nouvel équipement a permis un tri plus performant et s'est traduit par un meilleur taux de valorisation matière des déchets (bois, cartons, ferreux, inertes et DEEE) passé à 52 %

en 2019 (contre 49 % en 2018).

A l'initiative de la RIVED, trois visites de ce site ont été organisées à l'attention de 21 agents de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

L'Usine de Valorisation Énergétique : ventes de chaleur et performance énergétique à la hausse

L'année 2019 s'est pleinement inscrite dans la stratégie décidée fin 2017 par la RIVED concernant le fonctionnement de son usine d'incinération, stratégie qui vise à **maximiser la performance énergétique de l'usine en adaptant les quantités incinérées à la demande d'énergie** des différents réseaux de chaleur connectés. Cette stratégie a porté ses fruits en 2019 où la Performance Énergétique (Pe) a atteint 68,2 %, un taux en hausse constante depuis 2015 (où la Pe était inférieure à 50 %). Un taux supérieur à 65 % entraînant par ailleurs une réfaction de la fiscalité environnementale, la performance énergétique de l'usine constitue un enjeu important pour la RIVED d'un point de vue tant environnemental que financier.

Produire de la chaleur au plus proche possible de l'appel de puissance du réseau se traduit par ailleurs par la réduction des apports de déchets autres que ceux produits par les dix villes de la RIVED (68 323 t en 2019, - 2 % par rapport à 2018) et par le gestionnaire du MIN de Rungis (29 502 t en 2019, stable) : en 2019, les apports extérieurs n'ont

représenté que 17 139 t, en baisse de 1,4 % par rapport à 2018 (et diminués de presque de moitié depuis 2013). Au total, 114 964 tonnes de déchets ont ainsi été réceptionnées à l'usine en 2019, en baisse de 1,4 % par rapport à l'année précédente (et de 11 % depuis 2013).

La production et la vente d'énergie de l'année 2019 se sont en parallèle révélées supérieures à celles de 2018, de même que le ratio de chaleur vendu par tonne de déchets incinérés. Les ventes de chaleur ont ainsi augmenté de 5 % par rapport à 2018, s'élevant à 167 914 MWh (160 080 MWh en 2018).

64 547
TONNES

D'ORDURES MÉNAGÈRES
PROVENANT DES
COLLECTES DES 10 VILLES
DU TERRITOIRE DE LA RIVED

68,6 %
TAUX DE VALORISATION
MATIÈRE

168
PASSAGES / JOUR
EN MOYENNE SUR LE
RESEAU DES DÉCHÈTERIES



A suivre...

Connaître le gisement pour mieux préparer les évolutions réglementaires

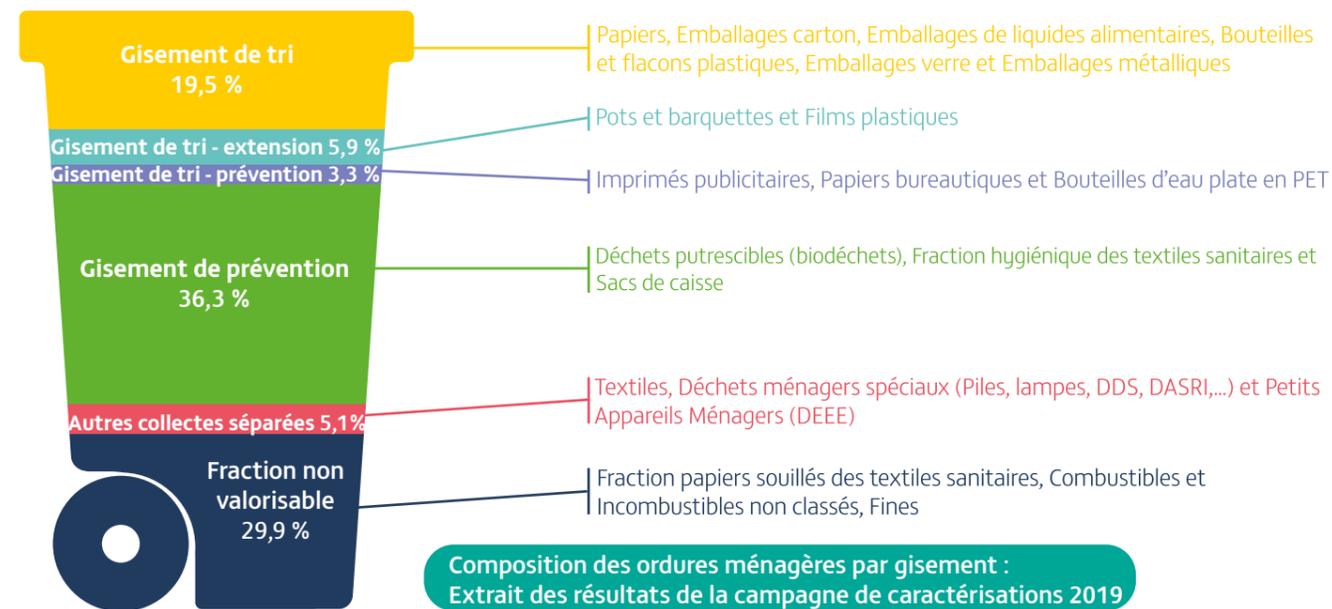
La Loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTECV) d'août 2015 a notamment prévu de faire évoluer les consignes de tri des déchets dans les prochaines années. Au 1er janvier 2022, l'ensemble du territoire national devra appliquer l'extension des consignes de tri (ECT). L'ECT vise à faciliter le geste de tri des habitants : la totalité des emballages (y compris les pots et barquettes usagés, les films plastiques, ...) devra être jetée dans la poubelle de tri. Également prévue dans la LTECV, l'obligation de tri à la source de tous les biodéchets (composés essentiellement de déchets alimentaires, déchets verts et des huiles alimentaires) pour l'ensemble des usagers (ménages et producteurs

professionnels relevant du service public de gestion des déchets) a vu son application consolidée à l'horizon 2024 par la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire de février 2020.

Afin d'anticiper ces obligations, la RIVED a notamment fait réaliser début 2019 une grande campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles (OMR - issues du bac tout-venant) qu'elle réceptionne, afin de connaître la composition des déchets actuellement jetés dans la poubelle vouée à l'incinération. Ces caractérisations ont permis d'estimer et de connaître plus précisément le gisement de déchets valorisables ou évitables, potentiellement présent dans ces OMR.

Il est ainsi apparu que le potentiel de déchets relevant du centre de tri s'élevait à 19,5 % de la poubelle tout-venant auxquels s'ajoutent 5,9 % lors du passage à l'extension des consignes de tri. Concrètement, cela signifie que si le geste de tri des ménages était optimal, près de 12 600 tonnes supplémentaires pourraient être triées et valorisées sous forme de matière recyclée (au lieu d'être incinérées).

La campagne de caractérisation a également permis d'estimer la quantité de biodéchets contenus dans les poubelles, soit un gisement de plus de 19 000 tonnes pour l'année 2019.



Préparer l'extension des consignes de tri (2022) et la gestion des biodéchets (2024)

En parallèle, et toujours en vue d'anticiper la mise en œuvre des évolutions réglementaires, la RIVED a initié des études thématiques, confiées à des bureaux d'études spécialisés.

Au 2^e semestre 2019, une étude de faisabilité technique et financière a été lancée afin d'étudier la faisabilité opérationnelle de la mise en œuvre de l'extension des consignes de

tri (ECT) dans le centre de tri de la RIVED. Les résultats, attendus début 2020, permettront aux élus de retenir une solution parmi celles envisageables dans l'emprise actuelle.

Concernant les biodéchets, une étude a été initiée afin de déterminer des scénarios de gestion et de tri à la source des biodéchets, à destination des particuliers et des 'gros

producteurs'. Le choix d'un ou des scénarios à expérimenter se fera en 2020, en lien avec les orientations arrêtées par l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, dans le respect des compétences respectives de collecte de l'EPT et de valorisation des déchets de la RIVED.

Poursuivre les efforts en matière de prévention

La RIVED souhaite par ailleurs s'assurer que les scénarios de gestion et de tri des biodéchets seront complémentaires des dispositifs de compostage actuellement soutenus par la Régie : en effet, l'augmentation significative du compostage sur le territoire montre un réel engouement des citoyens pour cette pratique et présage d'une véritable réduction de ce flux de déchets, apportant par là

même une solution à la réglementation liée au tri à la source des biodéchets. L'exemple du compostage en établissements scolaires apparaît ainsi significatif : certaines villes du territoire s'engagent vers le compostage au sein de ces établissements, prévoyant désormais la formation des équipes encadrantes et la mise en réseau des acteurs. Les écoles pourraient ainsi à terme devenir autonomes dans la

pratique du compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire et bien sûr assurer la sensibilisation auprès des élèves.

Faire des citoyens et des partenaires locaux des co-acteurs de la prévention des biodéchets : telle est l'ambition que la RIVED s'efforce de poursuivre.

Contacts RIVED

Une question sur les déchèteries ?

Vous souhaitez connaître les horaires d'ouverture, la nature des déchets acceptés, ... : un numéro vert est à votre disposition.

0 805 017 026 Service gratuit + prix appel

Vous pouvez également consulter notre site internet : [www.rived.fr / rubrique Déchèteries](http://www.rived.fr/rubrique/Decheteries)

Une demande de composteur ?

• composteur individuel

- Vous habitez Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Orly, Rungis, Thiais ou Villeneuve-le-Roi : contactez votre mairie.

- Vous habitez Arcueil, Fresnes ou L'Haÿ-les-Roses : contactez la Maison de l'Environnement

mail : compostage.maison.environnement@grandorlyseinebièvre.fr

• aire de compostage partagé

Vous souhaitez des renseignements pour initier un projet d'aire de compostage partagé : contactez la RIVED

mail : prevention-dechets@rived.fr

• lombricomposteur

Vous n'avez pas de jardin, vous vivez en appartement et n'avez pas la possibilité de développer une aire de compostage au sein de votre résidence, le lombricompostage est peut-être fait pour vous !

Pour plus d'informations, consultez notre site internet : [www.rived.fr / rubrique Lombricompostage](http://www.rived.fr/rubrique/Lombricompostage)

Vous pourrez également faire votre demande en ligne.

Une intervention de la RIVED pour une action de sensibilisation ?

La RIVED intervient à l'occasion des fêtes et animations organisées par les villes de son territoire. La Chargée de sensibilisation de la RIVED assure également les visites de sites et des animations dans les centres de loisirs, les médiathèques...

mail : sensibilisation@rived.fr

Une information administrative ?

RIVED
1 place Le Corbusier - 94310 ORLY

Tél. : 01 58 42 73 60
Mail : secretariat@rived.fr

Suivez toutes nos actualités sur www.rived.fr

INSTALLATIONS DE LA RIVED



Ressorcerie



Déchèterie



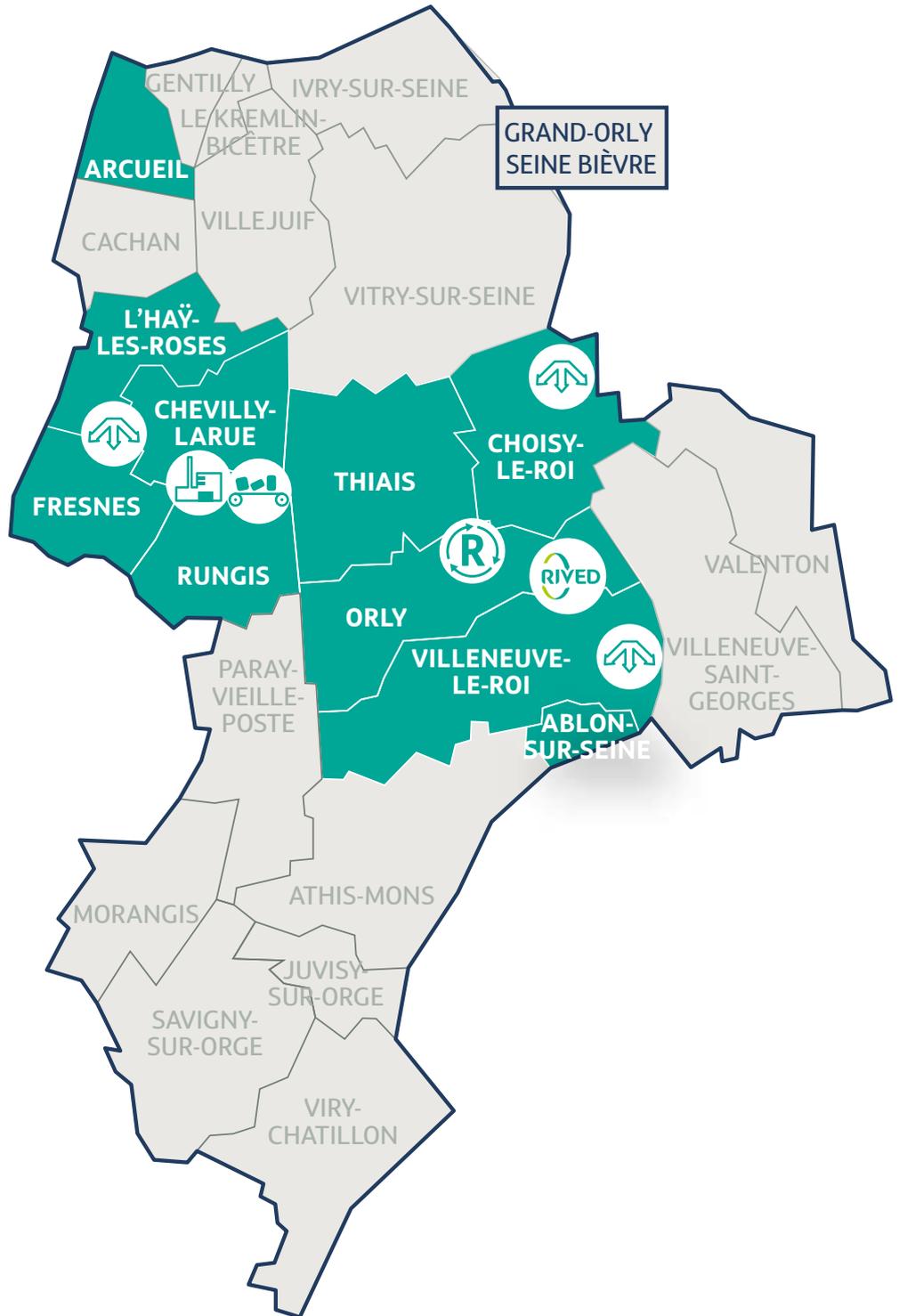
Centre de tri



Usine d'incinération



Bureaux



Ablon-sur-Seine / Arcueil / Chevilly-Larue
Choisy-le-Roi / Fresnes / L'Hay-les-Roses
Orly / Rungis / Thiais / Villeneuve-le-Roi